

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12090177

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le - 4 MAI 2012

Pr le Greffier,
Greffe

N° d'entreprise : 0422.134.397

Dénomination

(en entier) : **PIETTE LEMILLE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DES DEUX PUISSANCES 76A, 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission de la sa LEMPI ET COMPAGNIE et nomination de la FINANCIAL DEVELOPMENT INVESTMENT GROUP

Monsieur le Président expose ce qui suit :

I. la présente assemblée a pour objet du jour :

- la démission de la SA LEMPI ET COMPAGNIE de ses fonctions d'administrateur et administrateur délégué.
- la nomination d'un nouvel administrateur délégué et de son représentant permanent.
- après audition du rapport oral du conseil d'administration concernant la souscription d'une part d'une convention de management entre la société et son nouvel administrateur délégué, d'autre part d'une convention de collaboration et d'entreprise et d'une convention de prestations commerciales, de coaching et de formation permanente entre la société et son nouvel administrateur délégué et enfin d'une convention de cession des 10 actions représentatives du capital social de la SA LEMPI ET COMPAGNIE (BCE 0473.147.489) à ce nouvel administrateur délégué et les conflits d'intérêts y relatifs, approbation de ces quatre conventions et désignation d'un mandataire spécial pour signer la convention.
- Renouvellement des mandats d'administrateur de Monsieur Jean-François PIETTE et Madame Valérie PIETTE

II. pour pouvoir délibérer valablement sur son ordre du jour, la présente assemblée doit réunir le quorum stipulé dans ses statuts.

III. l'intégralité des actions existantes étant représentées, il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations et l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

Cet exposé étant vérifié par la présente et est reconnu exact par l'assemblée.

Celle-ci constate qu'elle est valablement constituée et apte à délibérer et à statuer sur son ordre du jour qu'elle aborde ensuite.

RESOLUTIONS

Après avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix et par un vote distinct pour chacune d'elles les résolutions suivantes :

- prononce la démission en qualité d'administrateur et administrateur délégué de SA LEMPI ET COMPAGNIE (BCE 0473.147.489);

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/05/2012 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

•prononce la nomination à la fonction d'administrateur et administrateur délégué la société en commandite FINANCIAL DEVELOPMENT INVESTMENT GROUP (en abrégé FDI GROUP SCS) dont le siège social se situe rue des deux Puissances, 76A à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre avec pour représentant permanent au sens du Code des Sociétés Monsieur Jean-Paul PIETTE

•approbation de quatre conventions visées au point 1 de l'ordre du jour et désignation à l'unanimité de Madame Valérie PIETTE et Monsieur Jean-François PIETTE pour signer les quatre conventions au point 1 au nom de la société.

•Renouvelle le mandat des administrateurs Valérie PIETTE et Jean-François PIETTE pour une durée de 6 ans.

Les nominations et démissions auront un effet à dater de ce jour

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 00'

Dont procès-verbal.

Le président

Le secrétaire